

La Maison-Dieu, 223, 2000/3, 73-92

Heinrich BLOCK

L'EUCCHARISTIE FAIT-ELLE TOUJOURS L'ÉGLISE ?

L'INTITULÉ DE CET ARTICLE est une allusion évidente à l'adage très célèbre de Henri de Lubac¹. Il est souvent cité ainsi : « L'Église fait l'eucharistie, l'eucharistie fait l'Église. » Paul VI et Jean Paul II ont repris la formule en soulignant sa richesse et sa pertinence². Il semble qu'elle soit parfois citée comme une formule patristique, tant elle en possède la facture.

Notre question initiale pourrait alors apparaître comme purement rhétorique. Cependant, dans la conjoncture actuelle de l'Église de France, cette interrogation ne peut pas être écartée. Malgré quelques variations locales, on connaît le taux de participation très faible à la célébration eucharistique dominicale. Il dépasse rarement les 10 % et,

1. Sous la direction de G. CHANTRAINE et de M. SALES, les éditions du Cerf éditent actuellement les Œuvres complètes du Cardinal de Lubac. À notre connaissance, trois des volumes prévus ont été publiés.

2. Paul VI l'évoque dans son audience générale du 15 sept. 1965, cf. *La Documentation catholique [DC]* n° 1456, 1965, col. 1652. Jean-Paul II cite l'adage sous une forme légèrement modifiée dans « La lettre à tous les évêques sur le mystère et le culte de la sainte eucharistie », DC n° 1783, 1980, p. 302.

dans certains endroits, il est même loin de ce chiffre. Rares sont les réalités ecclésiales qui connaissent un tel écartèlement entre le discours de l'Église dans ses instances les plus autorisées et la pratique réelle des chrétiens catholiques. Le deuxième Concile du Vatican n'a-t-il pas affirmé haut et fort que la liturgie, et principalement l'eucharistie, sont la « source » et le « sommet » auquel tend toute l'action de l'Église³ ?

D'autres observations, inévitablement partielles, renforcent l'interrogation. Qui n'a pas rencontré, surtout en milieu rural, des communautés chrétiennes devenues squelettiques et qui ne rassemblent plus que des personnes d'un certain âge pour la messe dominicale ? Les générations plus jeunes hésitent à se rendre à de telles célébrations. Des adolescents, engagés dans un groupe ou un mouvement, considèrent parfois la messe davantage comme une difficulté pour leur vie chrétienne que comme un lieu qui construit l'Église. La liste des doléances est souvent longue. Il est évidemment facile de trouver des exemples qui relativisent ces remarques. Il sera difficile de nier totalement les nombreux symptômes qui indiquent un malaise réel autour de la célébration eucharistique dominicale et qui font douter de sa capacité de faire l'Église.

Le Cardinal Lustiger a fait récemment le pronostic que d'ici cinq ou dix ans, il ne resterait plus que 6 000 prêtres pour l'ensemble de la France⁴. Cette diminution du nombre de prêtres ne permettra plus de célébrer régulièrement l'eucharistie dans tous les lieux d'Église. Les chrétiens seront donc invités à se déplacer. Déjà aujourd'hui, tous ne le font pas. Le feront-ils demain ? Parfois la distance avec le quartier ou le village voisin ne se mesure pas en kilomètres. Que signifie, dans une telle situation, l'affirmation que l'eucharistie fait l'Église ?

Beaucoup de diocèses procèdent actuellement à une restructuration des paroisses. Quelle place doit et pourra

3. *Sacrosanctum Concilium* [SC], n° 10.

4. J.-M. Card. LUSTIGER, « Quinze ans d'expérience », *Nouvelle Revue Théologique* 122, 2000, p. 3.

être donnée à l'eucharistie dominicale des communautés locales ? Faut-il célébrer l'eucharistie aussi souvent que possible, même avec des effectifs très réduits et avec le risque de valoriser trop unilatéralement la fonction cultuelle des ministres ordonnés, ou faut-il privilégier les paroisses importantes, capables de proposer des assemblées vivantes et dynamiques, avec le risque de créer un désert dans les zones rurales ?

Nous n'avons pas la prétention d'apporter des réponses à toutes ces questions. Mais elles indiquent bel et bien que le rapport entre l'Église et l'eucharistie, tel qu'il est posé dans le célèbre adage de H. de Lubac, est une question bien réelle pour l'Église de France aujourd'hui.

Le point de départ de notre réflexion est donc l'adage du Père de Lubac. Dans un premier temps, nous l'étudierons en le situant dans la pensée de celui qui l'a formulé et dans le contexte ecclésiologique des années quarante et cinquante. Nous aurons à nous interroger sur sa pertinence théologique un demi-siècle après son élaboration. Dans un deuxième temps, notre perspective sera plus pastorale. En effet, les questions qui se posent à nous sont, au moins, autant pastorales que théologiques. Sachant que la « pastorale » est toujours caractérisée par la multiplicité des situations, que les expériences qui lui sont liées sont difficilement généralisables et qu'elle est toujours « l'art du possible », notre propos risque ainsi d'apporter plus de questions que de réponses.

L'adage du Père de Lubac

L'adage de H. de Lubac se trouve pour la première fois dans son ouvrage *Méditation sur l'Église*⁵.

Ce livre, publié en 1952, ne se voulait ni un traité sur l'Église ni un ouvrage sur l'eucharistie, mais une réflexion sur quelques aspects du mystère de l'Église « en nous

5. Henri de LUBAC, *Méditation sur l'Église*, Paris, Aubier, coll. « Théologie » 27, 1952.

efforçant de nous établir le plus possible en son centre »⁶. La formule se trouve au chapitre IV, intitulé « Le cœur de l'Église » :

*C'est l'Église qui fait l'eucharistie, mais c'est aussi l'eucharistie qui fait l'Église*⁷.

Que faut-il entendre par le terme « Église » ? Autrement dit, quelle est l'ecclésiologie sous-jacente à l'adage ? Il faudrait, en effet, se méfier de projeter spontanément notre théologie de l'Église sur cette formule. Quelle est donc l'ecclésiologie de H. de Lubac dans les années où il écrit cette phrase ?

L'ecclésiologie du corps mystique

Le centre de son ecclésiologie est la doctrine du corps mystique du Christ. Pour H. de Lubac, elle doit être « la pierre angulaire de la réflexion théologique sur l'Église du Christ »⁸. Il s'inscrit ainsi dans un mouvement théologique novateur, issu de la réaction contre la Réforme. On sait que l'ecclésiologie post-tridentine s'est essentiellement tenue au schème tracé au XVI^e siècle par le Cardinal Bellarmin dans ses célèbres *Controverses*. Comme le dit joliment le Père de Lubac : on cherchait davantage « à consolider les remparts de Jérusalem qu'à faire pénétrer les fidèles au cœur de la Cité⁹ ». Un théologien comme le Père Congar estimait globalement, lui aussi, que l'ecclésiologie était devenue une « hiérarchologie »¹⁰. H. de Lubac fait partie de ce courant qui, en commençant par Jean-Adam Möhler

6. Henri de LUBAC, *Méditation sur l'Église*, 3^e éd. revue, Paris, Aubier, 1953, p. 5. Nous avons utilisé cette 3^e édition. Sa pagination est différente de la 1^{ère} édition de 1952.

7. *Ibid.* p. 113.

8. *Ibid.* p. 84.

9. *Ibid.*, p. 78.

10. Cf. Y. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïc*, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Unam Sanctam » 23, 1953, p. 68-70.

(1796-1838), en passant par l'École romaine et en aboutissant à l'encyclique *Mystici Corporis Christi* (1943), avait conduit à un quasi-monopole de ce concept. Malgré certaines limites, cette évolution doit être considérée comme positive.

H. de Lubac privilégie fortement ce concept. Tout en reconnaissant l'importance biblique de l'appellation « peuple de Dieu », qui aura la faveur de Vatican II, il la juge inapte à devenir « concept central de l'ecclésiologie ¹¹ ». Il craint qu'il soit finalement trop « extérieur », son intention étant de dépasser une conception essentiellement institutionnelle et juridique de l'Église. Certes, aucune des expressions dont use l'Écriture pour parler de l'Église ne peut être écartée sans causer de dommage. Mais il estime que, en connexion intime avec l'image de l'épouse, c'est l'expression « Corps du Christ » qui désigne l'Église de manière privilégiée ¹². Bien sûr, l'épithète « mystique » n'est pas paulinienne. Mais elle indique d'une manière heureuse que toute l'Église est mystère et elle condense ainsi la pensée de Paul, qui a rapproché l'Église et le « mystère » au point de faire de l'une le contenu concret de l'autre. En empruntant les paroles de l'encyclique, H. de Lubac se voit donc obligé de dire qu'on « ne peut trouver rien de plus beau, rien de plus excellent, rien enfin de plus divin, que cette expression qui la désigne comme le Corps mystique de Jésus-Christ ¹³ ».

Le lien entre le Christ et l'Église est ainsi tellement fort qu'ils se trouvent tous deux dans « un certain rapport d'identité mystique ¹⁴ » ; selon saint Paul relu par H. de Lubac, il y a entre eux une « identification mystique ¹⁵ ». H. de Lubac est évidemment trop bon théologien pour confondre simplement le Christ et l'Église. L'Église n'est ni le royaume, ni le corps mystique en son achèvement,

11. Henri de LUBAC, *op. cit.*, p. 90 note 75.

12. *Ibid.*, p. 101 s.

13. *Ibid.*, p. 106.

14. *Ibid.*, p. 181.

15. *Ibid.*, p. 134.

bien qu'elle soit déjà et réellement ce corps dont la sainteté rayonne à travers sa visibilité ¹⁶.

Elle est le sacrement du Christ, c'est-à-dire qu'elle le rend présent en vérité, elle le re-présente, Elle ne poursuit pas seulement son œuvre, elle le continue d'une manière très réelle ¹⁷.

C'est en effet la même Cité qui se construit sur terre et qui a déjà son fondement dans le ciel, et saint Augustin, qui nous a enseigné la plupart des distinctions précédentes, s'écriait pourtant à juste titre : l'Église actuelle, c'est le Royaume du Christ et le Royaume des cieux. Et pareillement, sans posséder encore la plénitude de sa taille, l'Église de la terre est déjà le Corps du Christ, son Corps social et mystique. De saint Paul à l'Encyclique *Mystici Corporis*, c'est une voix unanime : *Corpus Christi, quod est Ecclesia* ¹⁸.

Dans un esprit tout augustinien, on peut ainsi porter un double regard sur l'Église : le Corps mystique peut être considéré soit dans son apparence imparfaite et transitoire, soit dans sa réalité spirituelle et définitive ¹⁹.

Malgré toutes les nuances que H. de Lubac apporte, la pente, parfois glissante, tend vers une identification entre le Christ et l'Église, son corps mystique. Historiquement, cette insistance est facile à comprendre. C'est dans cette perspective, et sans enlever le caractère problématique de ses affirmations, qu'il faut comprendre sa théologie des sacrements en général et l'eucharistie en particulier. En effet, « c'est de l'Église que les sacrements tirent leur efficacité » et « c'est en vue de l'Église encore que cette efficacité leur est confiée ²⁰ ».

16. Cf. H. de LUBAC, *Catholicisme, Les aspects sociaux du dogme*, 5^e éd. revue et augmentée, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Unam Sanctam » 3, 1952, p. 42.

17. Cf. *ibid.*, p. 50.

18. *Ibid.*, p. 47.

19. Cf. *ibid.*, p. 43.

20. *Ibid.*, p. 59.

Ces affirmations de *Catholicisme* sont totalement homogènes avec le célèbre adage de sa *Méditation*. Dans les deux cas, le point de départ de H. de Lubac est l'Église qui fait les sacrements en vue de sa propre croissance.

L'Église fait eucharistie

H. de Lubac se révèle ainsi proche de K. Rahner. L'Église vit ce qu'elle est dans les sacrements, elle s'auto-réalise en quelque sorte. « Par la célébration du mystère, en réalité, l'Église se fait donc elle-même. L'Église sainte et sanctifiante construit l'Église des saints. ²¹ »

N'a-t-on pas dit que K. Rahner ne pourrait pas être compris sans la théologie de H. de Lubac ²² ? Mais, pour parler comme J. Moltmann, ces affirmations respectent-elles suffisamment la « différence qualitative ²³ » entre le Christ et l'Église, son altérité ? Le salut n'est jamais le fait des hommes. Il n'est pas en leur pouvoir, mais il reste un don de Dieu jusque dans l'action sanctifiante de l'Église. Vatican II a consciemment évité d'identifier ²⁴ purement et simplement le corps mystique du Christ et l'Église catholique romaine.

Qui « fait » finalement l'eucharistie ? Conformément à la théologie tridentine du ministre ordonné, H. de Lubac affirme que le sacerdoce fut institué en vue de la célébration eucharistique ²⁵. Il y a bien un sacerdoce du peuple chrétien, mais ce sacerdoce ne concerne pas la vie litur-

21. Henri de LUBAC, *Méditation sur l'Église*, Paris, 1953, p. 131.

22. Pierre JAVE, « (Re)lire Henri de Lubac », in *Esprit et Vie* 2000, n° 6, p. 12, note 18. Pour une information rapide sur la théologie sacramentaire de Rahner, on peut se référer à K. RAHNER, *Traité fondamental de la foi*, Paris, Centurion, 1983, p. 456-476.

23. Cf. J. MOLTMANN, *L'Église dans la force de l'Esprit*, Paris, Éd. du Cerf, 1983, p. 102.

24. Cf. le schéma préparatoire de la constitution sur l'Église et les modifications apportées par LG 8. Le schéma préparatoire affirmait : « l'Église catholique romaine est le corps mystique du Christ. »

25. Cf. Henri de LUBAC, *op. cit.*, p. 113.

gique de l'Église. C'est l'Église hiérarchique qui fait l'eucharistie²⁶. En effet, « tenir en main l'eucharistie : telle est donc la prérogative suprême de la hiérarchie dans l'Église...²⁷ » Mais, bien sûr, le véritable et unique prêtre, c'est Jésus-Christ. Dans les actions proprement sacramentelles de la liturgie, et particulièrement dans l'eucharistie, c'est « le culte *du Seigneur* que le prêtre célèbre, c'est d'abord et principalement de *Jésus-Christ* qu'il est le ministre et le représentant sacramentel ; il célèbre, dit la théologie, *in persona Christi*²⁸ ».

L'offrande serait sans effet, la rencontre n'aurait pas lieu, sans l'action sacrée qui n'est en rien le fait de la communauté, car elle suppose la puissance et les mérites du Christ. Le peuple « assiste et participe dans une certaine mesure²⁹ ». Le célébrant parle, prie, offre aussi « *in persona omnium* », mais dans les actions proprement sacramentelles, le peuple chrétien n'est pas directement concerné. « Il n'a pas de rapport direct à la confection de l'eucharistie.³⁰ »

Il faudrait donc éviter de projeter trop rapidement l'ecclésiologie de Vatican II sur l'adage de H. de Lubac. Pour ce Concile, on le sait, c'est l'Église tout entière, le peuple saint, réuni autour des évêques, qui est sujet de la liturgie³¹. Le « corps mystique de Jésus » est sujet du « culte public »³². Les fidèles « offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle³³ ». Ils offrent « la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui³⁴ ».

26. *Ibid.*, p. 117.

27. *Ibid.*, p. 126.

28. *Ibid.*, p. 120.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*, p. 117.

31. SC n° 26

32. SC n° 7.

33. LG n° 11.

34. SC n° 48.

Henri de Lubac ne va pas aussi loin que le Concile. Une dizaine d'années avant la Constitution liturgique, il est difficile de le lui reprocher.

Enfin, que faut-il entendre par « eucharistie » ? Le terme n'est pas défini, mais l'ensemble du contexte montre, sans surprise, qu'elle désigne avant tout le sacrifice. Celui-ci est une figure et une représentation de la Passion du Seigneur, et il ne serait d'aucun prix s'il ne suscitait pas en chaque assistant le sacrifice intérieur.

L'eucharistie fait l'Église

Si le sacrifice est accepté de Dieu, si la prière de l'Église est exaucée, alors, au sens le plus strict, « l'eucharistie fait l'Église »³⁵.

Déjà dans *Catholicisme*, H. de Lubac avait montré que l'eucharistie est le sacrement de l'unité. Dans son ouvrage *Corpus Mysticum*³⁶, en parcourant d'une façon très approfondie l'ensemble de la tradition, il avait mis en évidence le lien étroit entre l'eucharistie et l'Église. La deuxième partie de son adage s'y trouve d'une façon explicite. Pour dépasser l'ordre sociologique, pour devenir « corpus Ecclesiae Spiritu vivificatum », l'Église doit devenir corps du Christ. Or, l'eucharistie réalise cela. Nourris du corps et du sang du Sauveur, abreuvés ainsi d'un seul Esprit, les fidèles deviennent véritablement un seul corps. « À la lettre, donc, l'eucharistie fait l'Église³⁷. » Le fruit du sacrement n'est rien d'autre que « l'unitas corporis mystici³⁸ ». À vrai dire, le contenu de l'ensemble de son adage est déjà présent, même si sa formulation ne viendra qu'un peu plus tard : « l'unité du corps ecclésial assurant – par le moyen terme de l'unité du sacrifice – l'unité du corps sacramen-

35. H. de LUBAC, *op. cit.*, p. 129.

36. H. de LUBAC, *Corpus Mysticum. L'eucharistie et l'Église au Moyen Âge, Étude historique*, Paris, Aubier, coll. « Théologie » 3, 1944.

37. H. de LUBAC, *op. cit.*, p. 103.

38. *Ibid.*, p. 98.

tel, et celle-ci à son tour procurant une plus grande unité du corps ecclésial »³⁹. Entre les deux corps, il y a une « causalité »⁴⁰.

Sa *Méditation* reprend largement ces réflexions. « Déjà “nous avons été baptisés en un seul Esprit, pour former un seul Corps”. Voici maintenant que ce Corps, en chacun des membres que nous sommes, reçoit même nourriture et même breuvage, pour entretenir sa vie et parfaire son unité... Car il n’y a aussi qu’“une seule eucharistie”. Alors le corps *social* de l’Église, *corpus christianorum*, réuni autour de ses pasteurs visibles pour le “repas du Seigneur”, devient en pleine réalité le Corps *mystique* du Christ. C’est en réalité le Christ qui se l’assimile. L’Église est alors véritablement “*corpus Christi effecta*”. Jésus vient au milieu des siens. Il se fait lui-même leur aliment, et chacun, s’unissant à Lui, se trouve par là-même uni à tous ceux qui, comme Lui-même, Le reçoivent. La Tête fait l’unité du Corps.⁴¹ »

La « vie unanime » de l’Église n’est pas un épanouissement naturel ; elle est vécue dans la foi, et notre unité est le fruit du Calvaire. Elle résulte de l’application qui nous est faite à la messe des mérites de la Passion, en vue de la libération finale⁴².

Comme l’eucharistie, l’Église est un mystère d’unité. Et c’est encore le même Corps. C’est ainsi que nous sommes fidèles à l’enseignement de l’Écriture, tel que la Tradition l’a compris⁴³.

« L’Église, n’existant que par la participation à cette humanité de Jésus, fait “Esprit vivifiant”, qui lui est offerte dans l’eucharistie, n’est elle-même que “la plénitude de Celui qui se complète lui-même pleinement en tout”. Entre le Christ et son Église, il y a, selon saint Paul, “identification mystique”..., et le réalisme de la présence eucharis-

39. *Ibid.*, p. 99.

40. *Ibid.*

41. Henri de LUBAC, *Méditation sur l’Église*, Paris, 1953, p. 129 s.

42. *Ibid.*, p. 132.

43. *Ibid.*, p. 133.

tique nous est un garant du réalisme "mystique" de l'Église. ^{43a} »

Certes, la tête et les membres ne se confondent pas – les chrétiens ne sont pas le corps « physique » (ou eucharistique) du Christ ; l'Épouse n'est pas elle-même l'Époux. Toutes les distinctions demeurent. Mais elles ne sont pas discontinuité. Aussi l'Église n'est-elle pas un corps quelconque ; elle est *le* Corps du Christ.

Ainsi le mystère eucharistique se prolonge nécessairement en celui de l'Église et le mystère de l'Église est indispensable à l'accomplissement du mystère eucharistique ⁴⁴.

Mais cela ne vaut pas uniquement de l'eucharistie ; tous les sacrements sont à comprendre comme des instruments d'unité.

Étant les moyens du salut, les sacrements doivent être compris comme des instruments d'unité. Réalisant, rétablissant ou renforçant l'union de l'homme au Christ, ils réalisent, rétablissent ou renforcent par là-même son union à la communauté chrétienne ⁴⁵.

Comment évaluer, cinquante ans après, le célèbre adage ? Il a eu le grand mérite de mettre en évidence le lien étroit entre l'Église et l'eucharistie. Déjà en 1938, H. de Lubac avait rappelé dans *Catholicisme* cette grande visée biblique et patristique de l'eucharistie comme sacrement d'unité. On sait également que son analyse sémantique de l'expression « corps mystique », présentée dans *Corpus Mysticum*, avait paru surprenante pour certains. À l'orée du Moyen Âge, l'expression désignait l'Église ; à la fin, elle signifie l'eucharistie. Ce déplacement de sens est une illustration du lien fort entre l'eucharistie et l'Église, réalité dernière de ce sacrement. L'adage de H. de Lubac lie ces éléments dans une formule qui a marqué les esprits. Vatican II aussi a fortement souligné la dimension ecclésiale des sacrements et a désigné l'eucharistie comme ce

43a. *Ibid.*, p. 133-134.

44. Cf. *ibid.*, p. 133-137.

45. H. de LUBAC, *Catholicisme*, Paris, 1952, p. 57.

sacrement qui signifie en perfection et réalise admirablement l'unité du peuple de Dieu ⁴⁶. Il s'agit de deux acquis fondamentaux.

Une évaluation critique

Cependant, l'adage comme tel est problématique pour deux raisons. Il est d'abord solidaire d'une ecclésiologie qui a constitué un progrès certain mais qui n'est pas encore celle de Vatican II. Malgré toutes les nuances, elle tend vers une identification entre le Christ et l'Église qui est problématique, bien qu'elle soit historiquement compréhensible. Bien sûr, l'adage peut être interprété à l'aide d'autres ecclésiologies que celle de H. de Lubac, comme on le fait souvent spontanément. Mais, deuxièmement, l'adage induit aussi une symétrie qui est inexacte. L'Église est toujours le fruit de l'action salvifique du Christ. C'est lui qui « crée et soutient continuellement son Église ». La présence du Christ fait d'elle le sacrement du salut. Le don du salut, qui est premier, devient pour elle, en tant que communauté du salut reçu, une tâche et une mission. Mal compris, l'adage pourrait suggérer que l'agir ecclésial ne soit pas simple participation à l'action du Christ, unique médiateur. Mais ce que fait l'Église en célébrant l'eucharistie, ce n'est rien d'autre que de communier au Ressuscité, car Jésus a voulu « confier à l'Église le mémorial de sa mort et de sa résurrection ⁴⁷ ». Voilà qui, bien compris, peut autoriser une formule audacieuse : l'eucharistie est « acte du Christ et de l'Église ⁴⁸ ». Si, dans ce sens, l'Église fait l'eucharistie, c'est d'abord l'eucharistie qui fait l'Église. Peut-on vraiment dire qu'entre l'Église et l'eucharistie, il y a une « causalité réciproque » ? Nous ne le pensons pas. La formule n'est pas réversible.

46. Cf. LG n° 11.

47. SC n° 47, cf. aussi n° 26.

48. PO n° 13.

Réflexions pour la pastorale

Cependant, les convictions théologiques se heurtent violemment à la réalité de nombreuses communautés chrétiennes en France. Beaucoup de pasteurs constatent, et ils en souffrent, l'écart entre la foi de l'Église et les demandes religieuses qu'ils rencontrent au quotidien. Nous avons déjà évoqué le faible taux de participation à la messe dominicale. Des chrétiens, même engagés, ne se joignent pas régulièrement à l'assemblée dominicale. Des jeunes, participant activement à la vie d'un mouvement d'Église, expriment couramment leur difficulté envers la célébration eucharistique. Si la pratique dominicale s'avère déjà difficile pour ceux qui se sentent pleinement membres de l'Église, que dire de ceux qui s'en estiment éloignés ?

Ces observations sont trop schématiques. Nous connaissons tous des célébrations qui manifestent une participation fervente et une grande qualité spirituelle. Ceux qui y viennent, aujourd'hui, ne le font pas par habitude ou pour des raisons de pression sociale. Leur pratique régulière est le signe de leur fidélité et de leur adhésion au Christ et à son Église.

À son tour, la récente « Lettre aux Catholiques de France » insiste également sur l'importance de la liturgie. Tout en rappelant que l'Église a mission d'annoncer un message de salut et de servir tous les hommes, les évêques évoquent d'abord, et d'une manière inhabituelle, la dimension liturgique et sacramentelle de l'Église. En effet, n'y a-t-il pas un risque réel que le message se transforme en idéologie, le service du frère en humanisme généreux et la prière en évasion⁴⁹ ?

Pourtant, beaucoup de chrétiens ne la vivent pas ainsi. Nous ne disposons pas de matériel statistique pour le démontrer, mais il suffit de donner la parole à des per-

49. Les évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle*, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Documents des Églises », 1997, p. 91.

sonnes rencontrées en formation ou dans des sessions pour découvrir qu'il ne s'agit pas de cas isolés. Cet écart entre l'affirmation théologique et les difficultés rencontrées par les acteurs pastoraux peut difficilement être nié.

Par ailleurs, les communautés chrétiennes dans les grandes villes et à la campagne vivent des situations fort différentes. Dans les zones rurales, les communautés sont souvent plus petites et plus fragiles, la question de la mobilité se pose dans des termes différents, les relations humaines ne se vivent pas de la même manière. Pour les diocèses qui procèdent à une restructuration des paroisses, les questions les plus difficiles se posent dans les zones à structure rurale. Nous y sommes particulièrement attentifs.

Que faire alors dans une situation de grande complexité ? Loin de nous donc la prétention d'indiquer la solution miraculeuse aux difficultés ! Nous souhaitons simplement indiquer quelques pistes pour une recherche commune.

Développer le tissu communautaire

Bien qu'elle ait une importance toute particulière pour la vie de l'Église, la liturgie ne constitue pas l'unique activité de l'Église. En se référant à l'épître aux Romains, le deuxième Concile du Vatican a déjà posé les questions qui nous semblent décisives :

La liturgie ne remplit pas toute l'activité de l'Église ; car, avant que les hommes puissent accéder à la liturgie, il est nécessaire qu'ils soient appelés à la foi et à la conversion : « Comment l'invoqueront-ils s'ils ne croient pas en lui ? Comment croiront-ils en lui s'ils ne l'entendent pas ? Comment entendront-ils sans prédicateur ? et comment prêchera-t-on sans être envoyé ? » (Rom 10, 14-15)⁵⁰.

Les évêques de France, tout en situant la liturgie au centre de la vie chrétienne, demandent également « de ne

50. SC n° 9.

pas en faire le tout⁵¹ ». En effet, comment rendre grâce à celui dont on n'a pas encore reconnu les traces dans sa vie ? Au risque de choquer certains, nous estimons que la priorité pastorale actuelle n'est pas la liturgie, mais l'initiation à la foi chrétienne. L'urgence est de travailler « sur ce qui constitue une identité chrétienne, sur la destinée d'un sujet croyant confronté au problème vital de son identité et de sa relation à la tradition⁵² ». La grande majorité des acteurs pastoraux est aujourd'hui très attentive à la dimension ecclésiale de la foi, des sacrements, de l'eucharistie. Cette préoccupation pourrait se retourner contre eux. En effet, la valorisation de l'adulte responsable et engagé, membre actif d'une communauté ecclésiale, peut constituer un obstacle épistémologique qui risque de masquer les véritables enjeux de la proposition de la foi dans la société française actuelle⁵³. Les sacrements, pour pouvoir « faire l'Église », doivent retrouver leur place dans la recherche, souvent tâtonnante, des sujets en quête d'identité, dans le cheminement humain et spirituel, rarement linéaire, des hommes et de femmes qui entrent en contact avec l'Église. Dans cette perspective, la tradition mystagogique de l'Église mériterait davantage notre attention.

Cette nécessité de renouveler une « proposition de la foi » qui se fait initiation, se heurte à des difficultés considérables. Malgré toutes les exhortations, le passage d'une « pastorale de l'entretien » à une pastorale missionnaire se fait difficilement dans l'Église de France. Le manque de forces vives, le vieillissement du clergé sont en partie responsables de cette situation. Pour le dire d'une manière quelque peu brutale, il y a des célébrations eucharistiques qui ne font pas l'Église, qui, du moins, semblent bien ne pas favoriser sa vitalité, mais plutôt menacer sa vie à moyen terme. Nous pensons notamment à des petites communautés en milieu rural, souvent âgées, pauvres en chré-

51. Les évêques de France, *op. cit.*, p. 91.

52. D. VILLEPELET, « Catéchèse et crise de la transmission », in H.-J. GAGEY et D. VILLEPELET, *Sur la proposition de la foi*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1999, p. 85.

53. *Ibid.*

tiens bien formés, dont l'activité essentielle est le culte et la gestion de demandes de sacrements, dans un dispositif pastoral souvent inadapté. On touche ici du doigt les limites du passage de l'ordre théologique, auquel appartient l'adage, à l'ordre pastoral, où se posent nos questions. « La messe » comporte des dimensions humaines et sociologiques qui ne sont pas prises en compte lorsqu'on parle du « mystère de l'eucharistie ».

Tout cela peut encore être aggravé par une pastorale sacramentelle manquant de cohérence dans le secteur géographique de la paroisse. A. Borrás a récemment mis en garde contre une « logique de guichet », c'est-à-dire une sorte de « service public religieux », solidaire d'un dispositif pastoral hérité d'une situation de chrétienté, au risque réel d'être littéralement happé par les demandes religieuses. L'auteur propose alors de passer à une « logique de projet ». Ce qu'il appelle « la nouvelle paroisse » doit être un espace de convocation et de rassemblement pour devenir chrétien, faire Église et annoncer l'Évangile.

Dans une société pluraliste marquée par la non-homogénéité des croyances et des convictions, la pastorale de la nouvelle paroisse doit promouvoir une présence et un témoignage. Une présence évangélique vécue par des hommes et des femmes touchés par l'Évangile, fascinés par le Christ, inspirés par son Esprit et passionnés par la réussite de notre humanité. Un témoignage ecclésial de ces chrétiens à l'écoute de la Parole de Dieu et en état de conversion, soucieux d'attester ce qui les habite et de partager ce qui les fait vivre : l'amour de Dieu manifesté en Jésus Christ et communiqué par son Esprit⁵⁴.

Le défi est de développer un tissu communautaire qui permette aux chrétiens de se rencontrer, de prier ensemble, de partager. L'eucharistie, notamment comme centre de la vie chrétienne, perd de sa substance, elle ne fait pas l'Église, si elle est le tout de la vie ecclésiale. Il y a un lien

54. A. BORRAS, « Remodelage paroissial et pastorale des vocations », in *Jeunes et Vocations* n° 95 (4^e trimestre 1999), p. 8 s.

direct entre la vitalité d'une communauté chrétienne et la vitalité de ses célébrations eucharistiques et sacramentelles.

Intégrer les nouvelles conditions culturelles

Tous ceux qui sont en contact permanent avec des communautés chrétiennes entendent contamment des critiques par rapport à la manière concrète de célébrer l'eucharistie dominicale. Il ne serait pas juste de généraliser trop rapidement ; de nombreux chrétiens vivent avec ferveur la messe du dimanche. Cependant, les indices sont trop nombreux pour ne pas s'interroger. Il est presque devenu banal d'évoquer les changements culturels rapides qui affectent notre société et l'Église. Ces évolutions sont plus ou moins favorables pour la liturgie. Elles ne peuvent pas être ignorées. Or les prêtres, souvent âgés, ont du mal à intégrer ces nouvelles données culturelles et à s'acquitter de leurs tâches liturgiques. Cela tient à leur surcharge, mais aussi et surtout au décalage entre leurs habitudes comportementales et les attentes de leurs communautés. Enracinés dans un ethos liturgique pluriséculaire, ils imposent aux fidèles un comportement liturgique acquis naguère, qui s'avère être souvent en décalage avec les attentes de l'assemblée⁵⁵. Il y a tout « un art de célébrer » qui est à développer. Le fait que la formation permanente des prêtres n'a pas encore trouvé sa juste place dans beaucoup de diocèses, n'est pas étranger à cet état de fait.

Les mêmes décalages se manifestent autour de la pastorale des sacrements qui mettent les pasteurs en contact avec un public qui ne fréquente pas régulièrement la communauté ecclésiale. Il est frappant de constater que de nombreux prêtres souffrent de l'écart entre la demande de

55. Cf. L.-M. CHAUVET, « La liturgie demain : essai de prospective », in P. DE CLERCK (dir.), *La Liturgie lieu théologique*, Paris, Beauchesne, coll. « Sciences Théologiques et Religieuses », 9, 1999, p. 228.

sacrements, le baptême des petits enfants et le mariage en particulier, et le manque « d'orthodoxie » qu'ils perçoivent chez les demandeurs. S'engage alors une négociation difficile et finalement impossible, pour réduire cet écart. Il est surprenant qu'un dispositif pastoral, montrant tous les jours qu'il est inadapté, continue à être largement pratiqué. Quand on voit par ailleurs le manque de cohérence dans la pastorale sacramentelle de beaucoup de diocèses, on n'est pas étonné de voir que ces sacrements ne font pas véritablement l'Église. Autrement dit, des communautés chrétiennes parfois vieillissantes et un certain nombre d'acteurs pastoraux éprouvent de grandes difficultés à prendre en considération les nouvelles conditions d'une proposition de la foi.

Se retrouver pour la prière

Enfin, la célébration eucharistique a actuellement comme le monopole des célébrations liturgiques. Cet état de fait comporte un double inconvénient. Nous l'avons évoqué : la « participation fructueuse, active, pleine et consciente » nécessite une initiation sérieuse. Faute d'une initiation suffisante, la célébration eucharistique régulière constitue une démarche trop exigeante pour certaines personnes. Bien que baptisées, elles sont comme le catéchumène en route vers l'intégration pleine dans la communauté ecclésiale. Nous connaissons des personnes qui viennent volontiers à des réunions de prières, sans participer à la célébration eucharistique. Bien évidemment, il ne s'agit pas de remplacer la messe par d'autres formes de prière ! Mais ne faudrait-il pas inventer des assemblées de prière qui, dans un but catéchétique, achemineraient ceux qui y participent vers cette célébration qui est la manifestation de l'Église par excellence, l'assemblée dominicale ? Il est fort probable que de nombreuses communautés chrétiennes en France n'auront plus de ministres ordonnés pour présider l'eucharistie dominicale. Cependant, il serait très dommageable que des communautés, surtout celles qui

sont petites, ne se retrouvent plus pour la prière commune. Des célébrations dominicales dans un lieu très central pourraient avoir comme effet secondaire de créer des déserts spirituels ailleurs. La célébration commune de l'office divin pourrait être une des propositions, mais il ne suffira probablement pas de faire simplement l'inventaire des formes dévotionnelles actuellement disponibles.

Nous maintenons fermement l'affirmation que « l'eucharistie fait l'Église ». En effet, l'Église n'est jamais rien d'autre que cette assemblée convoquée par le Christ, se laissant rassembler par sa parole et le pain partagé pour témoigner ensemble de la présence du ressuscité. « Parce qu'il n'y a qu'un pain, à plusieurs nous ne sommes qu'un corps, car tous nous participons à ce pain unique » (1 Cor 10, 17). Mais l'eucharistie ne fait pas l'Église à n'importe quelle condition. En matière de sacrements, il n'y a pas d'automatisme. L'eucharistie, comme l'ensemble des sacrements, appelle aujourd'hui clairement une pastorale liturgique et sacramentelle qui ouvre le chemin de Dieu à des hommes et des femmes en quête de sens.

Heinrich BLOCK